

ENSEIGNANT·E·S :

Carole De Vincelles

Professeure agrégée des Facultés de droit, Carole Aubert de Vincelles enseigne le droit des contrats et le droit de la consommation à l'Université de Cergy-Pontoise (page personnelle : http://www.u-cergy.fr/fr/_plugins/mypage/mypage/content/caubertd.html).

Vidal Serfaty

Après avoir été Chargé de mission au Ministère de la Culture et de la communication puis avocat associé du cabinet Intervista, Vidal Serfaty est devenu Maître de conférences en droit privé à l'Université de Cergy-Pontoise, où il enseigne le droit civil et le droit de la propriété intellectuelle (<http://droitucp.enbeta.fr/Vidal%20SERFATY>)

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU COURS :

De la même manière que les technologies de l'information et de la communication occupent une place désormais centrale dans le quotidien de chacun, le droit dont elles sont l'objet prend une ampleur croissante au sein de notre système juridique. L'intérêt de la matière réside notamment dans sa transversalité, dans la mesure où elle fait appel à des notions issues des différents domaines du droit qu'elle appréhende à travers son prisme.

L'objet du présent cours sera d'initier les étudiants à ces différents domaines, qu'il s'agisse du commerce électronique (contrats, protection des consommateurs, responsabilités des hébergeurs), de la protection des données personnelles et des libertés fondamentales dans ce contexte, de la presse et, plus généralement, de la communication en ligne, ou bien encore des valeurs immatérielles exploitées sur l'Internet (droit d'auteur et droits voisins, marques et noms de domaines).

Année : 2021-2022

Année du diplôme : 4

Cycle ou semestre : 2

ECTS : 5

Nombre d'heures de référence enseignant : 24

Modalité pédagogique principale : Présentiel Distanciel

Horaires du cours :

Mercredi 09h00-12h00

www.sciencespo-saintgermainenlaye.fr